



COMITE SYNDICAL

REUNION DU 13 JUIN 2013

Date de la convocation : 28 mai 2013

Sous la présidence de Madame Anne-Marie Keiser

Présents : Mme Anne-Marie KEISER (Présidente), Monsieur Jean-Luc GLEYZE (1^{er} Vice Président), Monsieur Christian MUR (Titulaire), Monsieur Alain RENARD (2^{ème} Vice Président), Monsieur Bernard BOURNAZEAU (Titulaire), Monsieur Bernard LAURET (Titulaire), Monsieur Benoît GHEYSENS (Titulaire), Monsieur Didier OCHOA (Titulaire), Monsieur Jean Michel JACQUELIN (Titulaire), Monsieur Jeannot PEISINO (Suppléant), Monsieur Martial MIGNET (Titulaire), Madame Chrystel COLMONT DIGNEAU (Suppléant), Monsieur Pierre Didier LAMOUREUX (Titulaire), Monsieur Philippe BOISSONEAU (Titulaire), Monsieur Jean Bertrand SEINTOURENS (Titulaire), Monsieur Jean Pierre LEAL (Titulaire), Monsieur Alain BOUSSIÉ (Titulaire), Monsieur Georges LAYRIS (Titulaire), Monsieur Alain SEBRECHT (Titulaire), Monsieur Lionel PEZAT (Suppléant), Monsieur Marc VIGUIÉ (Titulaire), Monsieur Pierre DUCOUT (Titulaire), Monsieur Laurent BELLOC (Titulaire), Monsieur Georges BERNARD (Titulaire), Monsieur Jean BUNGERT (Titulaire), Monsieur Jean Louis SAUMON (Titulaire).

DÉLIBÉRATION N°20130613_002

Ouverture d'un poste d'Adjoint Technique pour l'activité des services numériques

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - « Jardins de Gambetta » Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

Ouverture d'un poste d'Adjoint Technique pour l'activité des services numériques

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique Paritaire.

Considérant le développement de l'activité des « services numériques », il convient de renforcer les effectifs du service correspondant. Compte tenu que le nombre croissant d'adhérents implique des interventions supplémentaires en terme d'installations, de paramétrages, de formations, d'accompagnements et de services aux utilisateurs. Compte tenu également des attentes sur les territoires qui imposent aussi le développement de nouveaux services, il apparaît nécessaire de créer un emploi à temps complet d'assistant en informatique à compter du 1er août 2013.

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire de la filière technique de catégorie C ou un emploi d'avenir.

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- de bien vouloir approuver la création d'un poste selon les modalités visées ci-dessus,
- de modifier ainsi le tableau des effectifs,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Adopté à l'unanimité,

Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Pour expédition conforme,

La Présidente de séance

www.girondenumerique.fr

FICHE DE POSTE

Contexte :

Le syndicat mixte Gironde Numérique créé le 1er août 2007 regroupe les 42 Communautés de Communes et d'agglomération girondines ainsi que le Conseil Général de la Gironde. Il est en charge du déploiement du réseau haut débit de la Gironde hors Communauté Urbaine de Bordeaux et à l'usage des opérateurs de télécommunications.

Depuis novembre 2010, le syndicat mixte développe également un projet de mutualisation de services numériques à destination de ses adhérents. Cette action vise à accompagner les collectivités dans le déploiement de services à travers une plateforme de services que le syndicat administre.

Dans ce contexte, le syndicat mixte recherche un(e) assistant(e) TIC pour l'ensemble des adhérents aux services numériques du Syndicat Mixte.

Grade recherché :

Adjoint Technique territorial de 1^{ère} ou 2^{ème} classe.

Recrutement sans concours dans le grade d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe possible.

Contrat d'avenir possible.

Missions :

- **Déploiement des services numériques :**
 - Établir un diagnostic dans le domaine des TIC dans les collectivités adhérentes,
 - Réaliser la délivrance de certificats électroniques dans les collectivités,
 - Assurer la création des comptes des adhérents pour les différents services (tiers de télétransmission, plateforme des marchés publics),
 - Paramétrage initial des services mis à disposition des adhérents.

- **Assistance aux utilisateurs :**
 - Gérer les appels téléphoniques et assurer un niveau d'assistance de premier niveau,
 - Tenir et mettre à jour les outils de suivi et de planification des données techniques,

- **Communication :**

- Mise à jour du site internet,
- Production d'articles pour la newsletter, le site internet, recherche et diffusion d'informations.

Profil demandé :

- Maîtrise d'internet et sensibilité aux outils numériques en général,
- Qualités relationnelles,
- Sens du relationnel et travail en équipe,
- Respect des obligations de discrétion et de confidentialité,
- Disponibilité et réactivité,
- Permis B obligatoire.